

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11679 Société : R.A.N  
 Actif  Pensionné(e)  Autre : EL IDRISSI YOUSSEF  
 Nom & Prénom : EL IDRISSI YOUSSEF  
 Date de naissance : 20/04/1976  
 Adresse : Rue 142 N° 117 Ain el hach - Casablanca  
 Tél. : 06 60 25 03 74 Total des frais engagés : 14.07,5 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

**Dr. HEFFOUDHI-M.**  
 Gastro-Enterologue  
 Résidence SABA ALLAH, n° 12 Rue Heaumur  
 Bd. Abdelmoumen, Quartier des Hôpitaux  
 CASABLANCA - Tél. : 05 22 20 45 45

Cachet du médecin :

Date de consultation : 12/02/2024

Nom et prénom du malade : EL IDRISSI YOUSSEF Age : 47

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Constipation

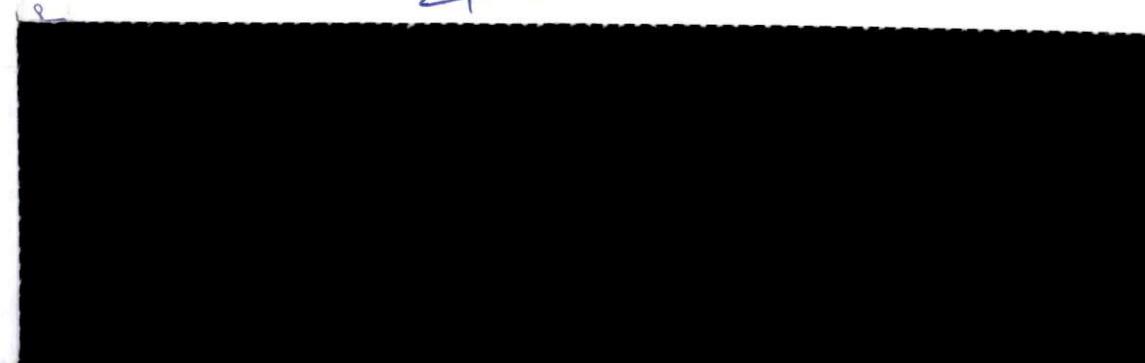
Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : Constipation

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 12/02/2024

Signature de l'adhérent(e) : 21/02/2024



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIBES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/02/2024	22	300,- HT	Dr. HERFORD Généraliste B1 Académie Casablanca - Tel.: 05 22 70 11 84	
20/02/2024	2g	466,1	Dr. HERFORD Généraliste B1 Académie Casablanca - Tel.: 05 22 70 11 84	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Caractéristique du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DOCTEUR ANALISTE MEDICAL BORDAIS MARADAN Tél. : 05 22 52 83 00 Fax : 05 22 21 00 60	12/12/2024	8700 + PT	963,50 dh

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **(Création, remont, adjonction)**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Mohamed HEFFOUDHI

SPECIALISTE

DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF  
(Estomac - Foie - Intestin - Hémorroïdes)  
ENDOSCOPIE DIGESTIVE  
ECHOGRAPHIE

- ANCIEN MEDECIN AU CHU IBN ROCHD  
- ANCIEN CHEF DE SERVICE ET MEDECIN DIRECTEUR  
À LA POLYCLINIQUE CNSS - DERB GHALLEF-

الدكتور محمد حفظي

اختصاصي

في أمراض الجهاز الهضمي  
الفحص بالمنظار الداخلي  
الفحص بالصدى

- طبيب سابق بمستشفى ابن رشد  
- رئيس القسم والمدير الطبي السابق  
لمستشفى الضمان الاجتماعي - درب غلف

Casablanca le, 22/02/2024

Mr El Idrissi Youssef

١٦٤٥١

Euzol 20 mg 1bte de 28  
1 gel le matin avt le petit dejeuner



PPV: 144DH50  
PER: 02/25  
LOT: M1872-3

Dr. HEFFOUDHI  
Gastro-Enterologue  
résidence SAAD ALLAH, n° 12 Rue Reaumur  
Bd. Abdelmoumen, Quartier des Hôpitaux  
CASABLANCA - Tél. 0522.200.0410

Dr Mohamed HEFFOUDHI

SPECIALISTE

DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF  
(Estomac - Foie - Intestin - Hémorroïdes)  
ENDOSCOPIE DIGESTIVE  
ECHOGRAPHIE

- ANCIEN MEDECIN AU CHU IBN ROCHD  
- ANCIEN CHEF DE SERVICE ET MEDECIN DIRECTEUR  
À LA POLYCLINIQUE CNSS - DERB GHALLEF -

الدكتور محمد حفوصي

اختصاصي

في أمراض الجهاز الهضمي  
الفحص بالمنظار الداخلي  
الفحص بالصدى

- طبيب سابق بمستشفى ابن رشد  
- رئيس القسم والمدير الطبي السابق  
لمستشفى الضمان الاجتماعي - درب غلف -

Le 12.02.2024

J: El IdriSSI Youssouf  
0 Trajet = 00:00  
RDV - 00:00

LABORATOIRE ANALYSES  
MÉDICALES MANDARONA  
679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca  
Tél.: 05 22 52 83 88  
Fax: 05 22 21 92 41

Dr. HEFFOUDHI-M.  
Gastro-Enterologue  
résidence SAAD ALLAH n° 12 Rue Reaumur  
Bd. Abdelmoumen, Quartier des Hôpitaux  
CASABLANCA - Tél.: 05 22 90 01 04 19



مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية  
**LABORATOIRE MANDARONA**  
**D'ANALYSES MEDICALES**

**Dr Yahya BENGHALEM**

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de  
Montpellier

**Dr Abderrahmane BOUMZEBRA**

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de  
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Casablanca le 12 février 2024

Monsieur EL IDRISI YOUSSEF

FACTURE N°	200020
------------	--------

Analyses :

Transaminases OT -----	B	50	
Transaminases PT -----	B	50	
DNA viral -----	B	600	Total : B 700

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	963,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Neuf Cent Soixante Trois Dirhams

**LABORATOIRE ANALYSES  
MEDICALES MANDARONA**  
679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca  
Tél. : 05 22 52 83 88  
Fax : 05 22 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82  
Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo\_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de  
Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 12/02/24

Prélèvement effectué à 18:19

Edition du : 20/02/24

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de  
Toulouse et Montpellier

**Monsieur EL IDRISI YOUSSEF**

**Docteur MOHAMED HEFFOUDHI**

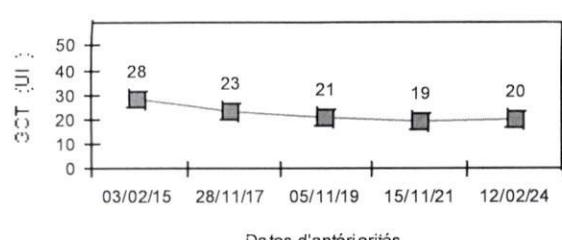
Réf. : 24B667

Compte Rendu d'Analyses

## **B I O C H I M I E SANGUINE** (Cobas Roche C-311)

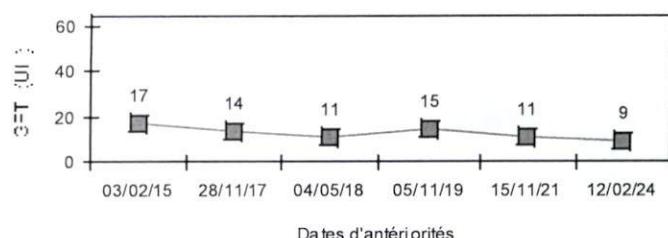
Normales	Antériorités
----------	--------------

Transaminases - SGOT / ASAT -----: 20 UI/l < 45 15/11/21 19



Dates d'antériorités

Transaminases - SGPT / ALAT -----: 9 UI/l < 49 11



Dates d'antériorités

## **IMMUNO - SEROLOGIE**

### DNA VIRAL

Résultat ----- 585 UI/ml

Voir compte rendu CERBA ci-joint

LABORATOIRE ANALYSES  
MEDICALES MANDARONA  
679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca  
Tél. : 05 22 52 83 88  
Fax : 05 22 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo\_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347

**Biologistes-coresponsables : Aurélie Driss-Corbin / Bénédicte Roquebert**  
**Biologistes Médicaux**

A. Amara Petitjean	C. d'Humières	A. Legrand	S. Samaan
H. Belaouni	S. Defasque	L. Lohmann	S. Schmit
M. Billet-Delecourt	F. Floch	A. Luscan-Valeri	M. Senant
C. Bracquemart	G. Herbretateau	S. Malard	S. Trombert
S. Chikhi	A. Ganon	M. Perret	M. Valduga
J-M. Costa	P. Kleinfinger	A. Receveur	L. Verdurne
M-M. Coude	I. Lanois	M. Roussel	B. Visseaux

**Biologistes Généticiens**  
D. Trost

## EL IDRISI

YOUSSEF

Né(e) le 20.04.1976 Sexe : M  
Dossier n° : 24D6336005

Transmis par LABM MANDARONA  
Vos références : INMA1529840 / 24B667 14299  
Enregistré le : 15.02.2024 Edité le : 16.02.2024  
Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

G / w 994-101 / s 994-101

**LABM MANDARONA**  
**DR BOUMZEBRA ABDERRAHMAN**  
**679 BLD AL QODS**  
**20460 CASABLANCA**  
**MAROC**

## HEPATITE B

Prélèvement : 12.02.2024 Plasma EDTA 18h 19

### RECHERCHE ET QUANTIFICATION DE L'ADN DU VHB (TMA)

Trousse réactif : Aptima HBV Quant Assay - Hologic

585 UI/ml	(09.11.19 : 390)
2,77 log	(09.11.19 : 2,59)

Présence d'ADN du Virus de l'Hépatite B.

Domaine de quantification : 10 - 1.000.000.000 UI/mL (1 - 9 log)

Changement de technique depuis le 24/07/2023.

Validé par : Dr. Benoit Visseaux

Autorisation de diffusion  
Dr. Aurélie Driss Corbin



Compte rendu complet



Le laboratoire CERBA est accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 15189 (N°8-0945, Examens Médicaux). Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr). Les examens accrédités sont identifiés par la mention #